

LES LOTISSEMENTS SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE ET À PERMIS D'AMÉNAGER

WE-TR560

½ journée
(3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Conseiller et évaluer correctement le patrimoine de ses clients grâce à une connaissance de l'urbanisme

NIVEAU & PUBLIC :

Transactionnaires, lotisseurs, aménageurs, collaborateurs

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : Expert en évaluations immobilières

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I - DIVISION HORS LOTISSEMENT

II - LOTISSEMENT SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

- Définition
- Périmètre du lotissement
- Méthodologie
- Exemples

III - COMMERCIALISATION DES LOTS

- Quel avant contrat utiliser ?

IV - LE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Délivrance des Permis de Construire sur les lots

V - LES VRD

- Qui en a la charge ?

VI - LOTISSEMENT SOUMIS À PERMIS D'AMÉNAGER (PA)

- Définition
- Périmètre du lotissement
- Méthodologie
- - Exemples

VII - COMMERCIALISATION DES LOTS

- Quel avant contrat utiliser ?

VIII - LE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Délivrance des Permis de Construire sur les lots